



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

CONSULTATION ECRITE DU
BUREAU DU 21 AVRIL 2016
Délibération N° **B16/039**

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
AVENANTS A DIVERSES CONVENTIONS FONCIERES OPERATIONNELLES
Foncier cadre**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement Public,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2007-2014, modifié,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu les conventions et leurs éventuels avenants passés avec certaines collectivités, tels que référencés dans la liste ci-annexée pour s'assurer la maîtrise de terrains,

Considérant les motifs et la nature des modifications reportées dans la même liste,

Considérant la consultation écrite des membres du Bureau en date du 21 avril 2016, organisée conformément à l'article 13 du règlement intérieur,

Considérant le résultat favorable du vote,

• autorise le Directeur Général à signer, en tant que de besoin, des avenants modificatifs aux conventions foncières, listées dans l'annexe jointe à la présente délibération.

- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

VU ET APPROUVE
LE **19 MAI 2016**

Le Préfet de Région,

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint pour
les Affaires Régionales et Européennes

François SCHRICKE

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR

ANNEXE A LA DELIBERATION N°B16/.....
 AVENANTS CONVENTIONS FONCIERES OPERATIONNELLES - Foncier cadre
 Bureau du 20/04/2016

Opérations	Signataires – Dates de signature	Modifications conventionnelles	Situation actuelle	Modifications proposées
JARVILLE-LA-MALGRANGE / HEILLECOURT Collège Montaigu (F08FC40A006) Avenant n°1	Communauté Urbaine du Grand Nancy <i>Convention du 25/02/2009</i>	Modification du périmètre Modification de l'enveloppe	Absence des parcelles AH557, 559, 561 et 564 1 000 000 € HT	Ajout des parcelles AH557, 559, 561 et 564 1 400 000 € HT
TOMBLAINE Méchelle Picot (F08FC40A010) Avenant n°3	Communauté Urbaine du Grand Nancy <i>Convention du 06/07/2009</i>	Modification du périmètre	Absence des parcelles AH116, AH54, AH55, AH49	Intégration des parcelles AH116, AH54, AH55, AH49
TOMBLAINE Bois la Dame (F08FC40A013) Avenant n°1	Communauté Urbaine du Grand Nancy et SOLOREM <i>Convention du 17/12/2010</i>	Modification du périmètre	Absence des parcelles AN 64, AN 558 et AN 478	Ajout des parcelles AN 64, AN 558 et AN 478
COMMERCY Quartier Oudinot (F08FC50A005) Avenant n°1	Communauté de Communes du Pays de commercy <i>Convention du 09/12/2013</i>	Précision quant aux règles de remboursement de la collectivité	Règles de remboursement non précisées	Précisions quant aux appels de fonds
Metz Habitat Territoire VEFA ZAC de l'Amphithéâtre (F08FC70F004) Avenant n°1	Metz Habitat Territoire <i>Convention du 17/11/2014</i>	Modification de l'enveloppe	9 000 000 € HT	9 200 000 € HT

<p>UCKANGE Ilot central (F08FC70G007) Avenant n°1</p>	<p>Communauté d'agglomération du Val de Fensch et commune d'Uckange <i>Convention du 10/12/2013</i></p>	<p>Prorogation des délais</p>	<p>30/06/2015</p>	<p>30/06/2017</p>
<p>PLESNOIS Parc artisanal Val Euromoselle (F08FC70L002) Avenant n°1</p>	<p>Communauté de communes des Rives de Moselle <i>Convention du 22/06/2010</i></p>	<p>Prorogation des délais</p>	<p>30/06/2016</p>	<p>30/06/2017</p>
<p>CREUTZWALD Zone transfrontalière Warndt Park (F08FC70O003) Avenant n°1</p>	<p>Communauté de communes du Warndt <i>Convention du 10/12/2013</i></p>	<p>Modification du périmètre</p>	<p>Périmètre plus large que la DUP</p>	<p>Périmètre de la DUP</p>